



**TOUT DEVIENT  
POSSIBLE**

## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES**

AVIS est par les présentes donné, que le mardi 27 janvier 2009, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin procédera à l'adoption du Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des commissaires.

Ce projet de règlement propose de remplacer le règlement 19-99 s'intitulant "Code d'éthique et de déontologie des commissaires".

Vous pouvez consulter ce projet de règlement sur notre site Internet à l'adresse: [www.csmv.qc.ca](http://www.csmv.qc.ca) sous l'onglet Conseil des commissaires – Code d'éthique ainsi qu'au Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, Saint-Laurent Est à Longueuil 1<sup>er</sup> étage, lors des heures d'ouverture.

**AVIS DONNÉ** à Longueuil, ce 29<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2008.

Me Marylène Drouin  
Secrétaire générale